



## Aux armes citoyens !

La commission CAP22 vient de sortir son rapport. Comme nous nous y attendions, il signe l'arrêt de mort de la DGFIP, et du statut de fonctionnaire. En quoi notre statut est-il une garantie du service public ? Ce n'est pas une extrapolation ni du pessimisme de notre part, c'est écrit noir sur blanc dans ce rapport. Voici une liste non exhaustive des mesures affichées :

- Poursuivre les réductions d'effectifs
- Généraliser le recours aux contrats de droit privé
- Transférer le recouvrement de l'ensemble des taxes à la DGFIP (donc amputation d'une partie des missions de Douanes) pour ensuite la fusionner avec l'URSSAF
- Confier le contrôle et le recouvrement de l'impôt à des Agences, donc suppression à terme de la DGFIP
- Réduire les niches fiscales et supprimer les petites taxes, « complexes à collecter et au rendement faible »
- Supprimer progressivement la circulation d'espèces - d'ici deux ans pour les paiements fiscaux et sociaux

Rien de surprenant à ces « recommandations », puisque c'est le chemin que suit notre gouvernement depuis son arrivée au pouvoir, le terrain ayant été préparé en amont. Le plus grave dans cette destruction du service public, c'est qu'elle se fait dans l'indifférence générale. Non seulement l'opinion issue des salariés du privé, du patronat et des indépendants semble soutenir ce vent de réformes, mais même les agents de notre ministère semblent s'en contenter. Qui n'a jamais entendu un collègue dire « De toute façon moi je m'en fiche, je suis à la retraite l'année prochaine ! » ou encore « Mais la privatisation moi je ne la subirai pas, je

garderai mon statut de fonctionnaire, c'est seulement pour les nouveaux que ça va changer ». Moi, moi, et encore moi. La notion d'intérêt général se dissout totalement devant le Moi.

N'est-ce pas pour cet intérêt général que vous vous êtes engagés dans la fonction publique ? N'est-ce pas pour rendre un service à tous sans discrimination et améliorer la vie de vos concitoyens que vous avez choisi le public ? La sécurité de l'emploi était-elle votre seule motivation, ou avez-vous un minimum d'éthique ?

Il est facile d'être fataliste. Alors lisez le rapport, ou même un résumé, voyez le désastre de vos propres yeux. Et parlez-en, au travail, à vos amis, sur les réseaux sociaux. Joignez-vous aux mouvements de grève dès que c'est possible et surtout manifestez. Car seule une extériorisation du problème le rend visible. Seul un ennemi identifié peut être combattu, et vaincu. Toute action commence par une prise de conscience. Peut-être notre lutte est-elle vaine, mais au moins vous pourrez vous regarder dans un miroir et vous dire « Non, je n'ai pas laissé faire sans résister ». Et n'oubliez pas que si vous ne dites rien, si vous ne faites rien, les grands perdants seront vos enfants, vos petits-enfants... la France entière.

**L'Assemblée Générale de la section se tiendra le Jeudi 20 septembre. Notez dès à présent cette date sur vos agendas. Plus de précisions au courant de l'été.**

EN 1936 TES ARRIERES GRAND PARENTS SE SONT BATTUS ET ILS ONT GAGNE : LA SEMAINE DE TRAVAIL DE 40H LES CONGES PAGES



LES CONTRATS COLLECTIFS ET UNE AUGMENTATION DES SALAIRES JUS QU'A 15%

EN 1945 APRES AVOIR RESISTE AUX NAZIS ILS ONT CREE DES TAS DE BONNES CHOSSES MAIS SURTOUT LA SECURITE SOCIALE = LA RETRAITE APRES 37 ANS DE COTISATION, L'ASSURANCE



CE MALADIE, LES ALLOCATIONS FAMILIALES

EN 1968 TES GRANDS PARENTS ONT FAILLI DE BLENCHEZ UN REVOLUTION ET ILS ONT OBTENU LA LIBERATION



DES FLOUUS, L'EMANCIPATION FEMININE, LES COMITES D'ENTREPRISE 30% D'AUGMENTATION DU SALAIRE MINIMUM !!!

PLUS TARD ILS ONT ELU DES GENS QUI ONT REDUIT LE TEMPS DE TRAVAIL ABOLIT LA PEINE MORT EMANCIPÉ ENCORE PLUS LES FEMMES



ALORS J'AURAI TOUT ÇA QUAND JE SERAI GRAND ?



NON PARCE QU'ON A PERDU BEAUCOUP DE CHOSSES C'EST 30 DERNIERES ANNEES

MAIS ALORS TA GENERATION PAPA ELLE PERDU ET RIEN GAGNE ?

AAAH SI ON A GAGNE 2 GUPES DU TROUPE DE FOOT !!



## Medoc-Web, ISTP-Web : vive le Web !

Les transitions sont là : on supprime les MMA, donc on passe les logiciels sur des serveurs nationaux. Les problèmes sont là aussi : on prend des logiciels certes un peu vieillots mais fluides, qui fonctionnent, et on obtient des logiciels un peu vieillots, lents et qui ne marchent pas.

Medoc-Web avait soi-disant été testé depuis des mois. Résultat, dans toute la France, des chaînes de bugs, une assistance débordée, des cellules compta au bord de la crise de nerfs, des journées comptables impossibles à ouvrir et fermer.

Et cette lenteur... On accuse les agents de ne pas bosser assez vite, mais s'ils tapent trop vite, tout plante ! Il ne reste plus qu'à fermer et redémarrer... Y aurait-il un parallèle à faire avec la coupe sauvage dans le budget informatique ?

Étape suivante de la méthode Chomsky : pour faire disparaître un service public, assurez-vous qu'il n'a pas les moyens de fonctionner correctement. Démolissez les moyens humains avec des suppressions de personnel, détruisez les moyens techniques avec la diminution drastique du budget.



## À quel âge est-on vieux ?

« Nous ne vieillissons pas tous de la même façon : d'abord à cause de notre propre histoire, ensuite à cause de l'environnement social et affectif ». Odette Waks, psychiatre et militante CGT.

Viellir ! On commence à le faire dès notre naissance, mais on le vit différemment selon les périodes de la vie. Les plus jeunes sont impatients d'arriver à l'âge de tous les espoirs, de tous les possibles.

Encore quelques petites dizaines d'année de relative plénitude et de satisfaction et arrive la souvent angoissante soixantaine. On entre dans la décennie de la rupture avec la vie dite active, encadrée, réglementée, aux horaires imposés mais rassurants.

Avec la retraite arrive une liberté que l'on a rêvée, espérée, mais que l'on découvre comme un prisonnier recouvre la liberté après des dizaines d'années d'entraves dans un cadre restreint. Cet espace infini, sans barrière, sans chemin tracé, angoisse autant qu'il ravit. S'ouvre un monde, une vie nouvelle à construire ! Mais tous n'ont pas les mêmes outils pour le faire.

C'est rarement avec jubilation et impatience que l'on imagine sa vieillesse. Alors que cette nouvelle vie, bien à soi, devrait être envisagée avec tranquillité et sérénité, société et médias ne nous en montrent que

la dégradation progressive de notre intégrité physique. C'est cette image de nos vieux jours qui fait aborder avec crainte cette nouvelle période de la vie.

Or, cette vieillesse-là est désormais précédée de vingt ou trente années d'une vie qui peut être bien différente. Des années pleines de dynamisme, de découvertes, de relations nouvelles, de rencontres... Et il n'est nul besoin

## A QUEL ÂGE EST-ON VIEUX ?

IL Y A 40 ANS C'ÉTAIT FACILE DE RÉPONDRE : ON ÉTAIT VIEUX QUAND ON ÉCOUTAIT RADIO-NOSTALGIE TINO ROSSI, JACQUES LANTIER, LES FRÈRES JACQUES...

EH OUI, ALORS QU'AUJOURD'HUI RADIO-NOSTALGIE CE N'EST PLUS POUR LES VIEUX ILS DIFFUSENT

LES SCATLES, LES STONES, PINK FLOYD, THE WIRE... ALORS ON NE SAIT PLUS QUI EST VIEUX... ON NE SAIT PLUS...



de jouir d'une santé éclatante pour y prétendre. Dans une société où les références sont : performance, productivité et rentabilité, où le jeunisme et l'apparence physique prévalent, il est difficile de trouver sa place lorsque l'on s'éloigne de ces critères imposés. Chômeurs, handicapés ou vieux, vous êtes éliminés du jeu social ! Or, c'est l'exclusion de la vie des autres, la peur d'être abandonné et la solitude qui rendent la vie des personnes âgées insupportable.

La vieillesse n'est pas une maladie, c'est une chance ! La rendre heureuse ne dépend pas seulement des progrès médicaux, mais aussi et surtout d'un mieux vivre ensemble. La société pour tous les âges, respectueuse de toutes les générations, est à construire. C'est un combat et c'est le nôtre !

**Odette Waks psy militante de la CGT**

## La fin des RAN et les nouvelles règles de mutation

La fin des RAN est bien prévue pour le 1er janvier 2020. Les affectations des agent-es se feront en fonction des restructurations ou des « besoins » des services. Finie la règle de l'ancienneté, bonjour les mutations refusées ou ré-orientées par la Direction pour nécessité de service.

De plus, les métiers seront totalement décloisonnés : au gré des évolutions du réseau et des nombreuses vacances de postes, les agents seront donc alternativement envoyés sur des métiers qui ne sont pas les leurs, au bon vouloir du Directeur local et de la soi-disant « nécessité de service ». Les informations diffusées lors du groupe de travail national « Mutation » du 28 juin 2018 vient confirmer cette tendance.

Pour la CGT, c'est proprement inadmissible ! Le réseau de proximité est une garantie du service public et le choix des vœux de mutation des agents une garantie de leurs droits.

## 7 TECHNIQUES POUR MANIPULER LES MASSES Épisode 3



La suite (et fin) des techniques recensées par le linguiste et philosophe américain Noam Chomsky.

Nous vous laissons faire le parallèle avec les discours entendus actuellement et tirer vos conclusions.

Par ailleurs, la Cigogne vous encourage vivement à lire les écrits de Chomsky qui pourront vous aider à pratiquer une citoyenneté éclairée.

### 6/ Maintenir le public dans l'ignorance

Faire en sorte que le public soit incapable de comprendre les enjeux et mécanismes politiques, en leur délivrant des analyses simplistes dont tous les éléments semblent être reliés par des liens « évidents » de cause à effet.

### 7/ Remplacer la révolte par la culpabilité

Faire croire à l'individu qu'il est seul responsable de son malheur, à cause de l'insuffisance de son intelligence, de ses capacités, ou de ses efforts. Ainsi, au lieu de se révolter contre le système économique, l'individu s'auto-dévalue et culpabilise, ce qui engendre un état dépressif dont l'un des effets est l'inhibition de l'action.

Ex : la vision libérale du chômage dit que cet état résulterait d'un choix délibéré des individus.

## Quelques chiffres pour contrer Cousin Hubert lors des discussions du repas dominical ? (d'après un article paru dans l'Obs) - Épisode 3



La suite des arguments implacables pour clouer le bec à ce cher cousin Hubert ou bien encore à la cousine Marie-Chantal en ce qui concerne les clichés sur les fonctionnaires.

### Cliché 4- « Ce sont des absentéistes »

Ouvrons les yeux ! La Cour des Comptes rapporte que le taux d'absentéisme (au moins un jour d'absence pour maladie au cours d'une semaine) est plus bas dans la fonction publique d'État que dans le privé : 2,9 % contre 3,6 %.

En outre, la DREES souligne que les salariés en CDD et intérim hésitent à déclarer une maladie car au statut plus précaire. Concernant le jour de carence, rétabli en janvier 2018 par François Hollande, les fonctionnaires ne bénéficient plus du maintien de leur rémunération pour le premier jour d'absence contrairement à 2/3 des salariés du privé qui en général trouvent le relais de leur convention collective.

### Cliché 5- « Ils ont une meilleure retraite »

Mais encore heureux ! Hubert fait un bond mais les raisons invoquées pour tenir un tel propos sont les suivantes : Ce n'est pas le calcul des retraites qui avantage le fonctionnaire. S'ils perçoivent de meilleures pensions c'est la conséquence de leur niveau de qualification et de rémunération ainsi que leur stabilité professionnelle contrairement au salarié du

privé qui connaît certaines périodes de précarité.

Le mode de calcul des pensions est différent. Pour être bref, dans le privé ce sont les 25 meilleures années de la carrière qui sont prises en compte. Tandis que dans le public ce sont les six derniers mois, avec une majoration supérieure pour les mères de famille travaillant dans le privé : 8 trimestres par enfant contre 2 dans le public.

Au final, un salarié du privé qui effectue une carrière complète bénéficie d'une pension représentant 73,8 % de ses revenus. Un salarié du public ne conserve que 72,1 % de ses revenus. Toutefois la moyenne des pensions, public et privé confondus, est de 1389 euros. Elle est nettement plus confortable dans la fonction publique avec 1779 euros brut.

– 1275 euros dans la fonction publique territoriale

– 1404 euros dans la fonction publique hospitalière

– 2152 euros dans la fonction publique d'État

### cliché 6- « Ils partent plus tôt à la retraite »

Paroxysme de votre dimanche vous pourrez répondre à Hub que c'est du mytho ! L'âge légal de départ à la retraite est de 62 ans dans tous les cas. C'est le public qui comporte le plus d'exceptions en la matière. On le conçoit tout à fait pour les policiers, infirmiers, surveillants de prison, etc. Pourtant l'âge moyen de départ en retraite est presque le même : 61 ans et 6 mois dans le public contre 61 ans et 10 mois dans le privé, par le jeu des carrières longues et des départs anticipés.

## JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom :

Prénom :

Grade :

Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant ou au secrétaire :  
Gilles STREICHER au CFP de Strasbourg, 35 Avenue des Vosges, 67000 Strasbourg  
Tél : 03.88.52.48.54